

REGARD

sur la santé publique lanaudoise

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE

Introduction

Qu'ont donc en commun la faim dans le monde et les organismes génétiquement modifiés (OGM) ? La vache folle et la malbouffe ? L'agriculture soutenue par la communauté et l'obésité ? Les mesures de traçabilité des aliments et Moisson Lanaudière ? La production agricole locale et le café équitable ? La sécurité alimentaire, ça vous dit quelque chose ? Si oui, vous associez probablement cette problématique à l'un ou l'autre des éléments proposés, peut-être à plus d'un, mais sans doute pas à l'ensemble. Et pourtant, la sécurité alimentaire les rejoint tous, quelque part dans les rouages complexes du système agroalimentaire. Dans la foulée d'un déjeuner-causerie tenu en décembre dernier, le présent numéro de *Regard sur la santé publique lanaudoise* a pour objectif de continuer à nourrir la réflexion des personnes et des organisations qui sont concernées par cette problématique et qui pourraient, ensemble, jouer un rôle en vue d'améliorer globalement la situation.

Sécurité alimentaire pour tous : une nouvelle priorité de santé publique ?



Par Monique Ducharme,
agente de planification et
de programmation, nutrition,
DSPE de Lanaudière

L'alimentation saine étant de plus en plus considérée comme un élément déterminant de la santé, **l'accès pour tous à une alimentation de qualité** serait-elle

une préoccupation de sécurité alimentaire et devrait-elle devenir une priorité de santé publique ? Plusieurs acteurs de ce milieu le croient.

En santé publique, la définition la plus couramment utilisée pour décrire le concept de *sécurité alimentaire* s'énonce comme suit :

« Pour être en situation de sécurité alimentaire, il faut que toute une population ait accès, en tout temps et en toute dignité, à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif, à coût raisonnable et acceptable aux points de vue social et culturel, que les individus aient un pouvoir d'achat adéquat et qu'ils aient accès à une information simple et fiable qui confère des habiletés et qui permet de faire des choix alimentaires éclairés. »¹

Cette définition fait surtout référence à la préoccupation de contrer la faim et la malnutrition dans l'ensemble de la population. D'ailleurs, c'est aussi par ce biais que les enquêtes canadiennes et québécoises sur la santé abordent la sécurité alimentaire. En effet, les questions portant sur ce thème visent à identifier : 1) la proportion de la population qui a été inquiète de ne pas avoir suffisamment à manger ; 2) celle qui n'a pas mangé les aliments correspondant à la qualité et à la variété souhaitée ; 3) celle qui n'a pas eu suffisamment à manger ; le tout au cours des mois précédant l'enquête.

D'autre part, on peut se demander si l'évolution rapide, survenue au cours des dernières décennies dans tout ce qui touche de près ou de loin à l'alimentation, ne pourrait pas entraîner des répercussions sur la santé des gens, mettant également en péril, d'une autre façon, la sécurité alimentaire de tous. Pensons par

Agence
de développement
de réseaux locaux
de services de santé
et de services sociaux

Québec
Lanaudière

¹ GAUVIN, J.L., et coll. *Agir ensemble pour contrer l'insécurité alimentaire du Québec*, Ordre professionnel des diététistes du Québec, 1996, 35 p.

exemple aux nouveaux modes de production alimentaire, à la mise en marché compétitive, pour ne pas dire *féroce*, des aliments transformés, aux habitudes alimentaires chamboulées des individus. Tous ces changements survenus dans un laps de temps réduit font-ils qu'au-delà des préoccupations pour l'accès financier aux aliments (notamment pour les personnes démunies), nous devons nous préoccuper maintenant de l'accès pour tous à des aliments sains ? De l'accès pour tous à une **alimentation de qualité** ?

D'abord, comment définit-on une alimentation de qualité ? Trois éléments s'imposent : **l'aspect sanitaire** des aliments, c'est-à-dire l'exemption de contaminants tant biologiques (bactéries, virus, parasites) que chimiques (le cumul des additifs alimentaires absorbés pourrait éventuellement être considéré) pour éviter les intoxications et les effets délétères à court ou à plus long terme ; **la variété** ; ainsi que **la quantité nécessaire**, servant à répondre adéquatement aux besoins en énergie de l'individu ainsi qu'à ses besoins en éléments nutritifs. Ici, l'adéquation prend tout son sens. Il est question aussi bien de couvrir tous les besoins des individus, que d'éviter de les outrepasser. En effet, les jeux de mise en marché de l'industrie de l'alimentation et de la restauration font en sorte que, subtilement, la grosseur normale d'une portion a souvent bien plus que doublé au fil des dernières années. Les portions d'aujourd'hui fournissent évidemment le double et plus de calories, auquel s'ajoute l'énergie de plus de gras et de sucre, ajoutés pour séduire l'œil et le palais du consommateur, client du compétiteur ! Sans que nous en ayons conscience, les produits alimentaires offerts outrepassent nos besoins et créent dans la population ce qu'on appelle « la malnutrition de pléthore ». C'est ainsi qu'une plus large proportion de la population peut être considérée en situation d'insécurité alimentaire, ces personnes étant prises dans les filets du système agroalimentaire et n'ayant pas accès très facilement à une **alimentation de qualité**.

Donc, la multitude et la complexité des aliments transformés exigent une attention particulière et des connaissances accrues de la part du consommateur. Il doit être autonome face à son alimentation, tel que mentionné dans la définition de la sécurité alimentaire précitée. Cette autonomie devrait lui permettre d'être critique face à la publicité de manière à mieux choisir le contenu de son panier d'épicerie, de son assiette ou de sa boîte à lunch. Elle devrait l'aider à décider de mettre de côté certains produits au profit de meilleurs, ou à décider de consacrer plus de temps à la préparation de ses repas à partir d'aliments de base, ou de « vrais » aliments (encore faut-il qu'il ait eu la chance de bénéficier de notions culinaires de base). Enfin, une telle autonomie devrait amener le citoyen-consommateur à s'impliquer pour exiger que l'industrie agroalimentaire, incluant la restauration, améliore la qualité des aliments qui lui sont offerts.

Agriculture écologique et sécurité alimentaire dans Lanaudière



Par Céline Poissant, agente de recherche,
DSPE de Lanaudière et Marie-Andrée Devynck,
assistante de recherche, UQAM

Dans le cadre d'une récente recherche-action participative portant sur les liens entre l'agriculture écologique et le développement social durable, réalisée en 2004-2005, la problématique de la sécurité alimentaire a été un des thèmes abordés. Nous partageons quelques réflexions à ce sujet issues de l'analyse.

En mars 2005, un important et fort alarmant rapport de l'ONU sur l'état des grands écosystèmes de la planète est passé presque inaperçu. Le rapport concluait pourtant que 60 % de ces écosystèmes (dont dépend la vie sur la Terre) sont menacés, et que cela compromet la lutte contre la pauvreté, ciblé comme l'objectif central du Millénaire. Comme solutions, le rapport insistait notamment sur l'urgence d' :

« intégrer les coûts environnementaux dans le prix des biens et services, réduire le productivisme agricole, intégrer dans les mécanismes du marché une approche coût-bénéfice qui inclura les émissions de gaz à effet de serre et les rejets d'azote, introduire la protection des écosystèmes dans la totalité des politiques et des programmes gouvernementaux, inventer une agriculture moins dommageable pour les écosystèmes, restaurer les écosystèmes endommagés et passer massivement aux économies d'énergie et aux énergies douces. »²

Ce rapport, ainsi que notre démarche de recherche, établit un lien direct entre le développement durable, les questions environnementales, les questions de marché, les questions agricoles et les questions de pauvreté (qui sont directement associées à l'insécurité alimentaire). En outre, l'approche globale adoptée rejoint la vingt-et-unième recommandation du rapport final de la Commission parlementaire de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation sur les nouveaux enjeux de la sécurité alimentaire. Bien qu'au départ, cette consultation ciblait surtout la sécurité sanitaire des aliments (questions de salubrité, de traçabilité, d'inspection et d'étiquetage des aliments), cette recommandation propose la mise en œuvre d'une politique gouvernementale intégrée en matière de sécurité alimentaire, incluant la concertation entre les ministères concernés (agriculture, santé, éducation, environnement). On y préconise, en fait, le développement d'une vision globale de la ferme à la table.

L'étude a mis en évidence, notamment, l'importance de raccourcir la chaîne qui relie le producteur au consommateur, en re-dynamisant le niveau local. Il s'agit de mieux intégrer localement le système agroalimentaire, dans une perspective de « développement social durable », soit un développement :

² Louis-Gilles FRANCOEUR. « Les grands écosystèmes n'en peuvent plus. L'ONU publie un premier bilan de la biosphère », dans *Le Devoir*, 30 mars 2005, pages 1 et 8. Le rapport synthèse de cette vaste évaluation peut être obtenu sur le site Internet : www.millenniumassessment.org

« soutenable au-delà des dimensions économique et écologique, qui soit fondamentalement équitable pour le développement des communautés locales, nationales et internationales, présentes et à venir. »³

Cette conception favorise à la fois la cohésion sociale et la sécurité alimentaire, en s'appuyant sur un système agroalimentaire orienté vers un équilibre des quatre dimensions du développement durable ; soit les dimensions économique, écologique, sociale et culturelle.

L'étude tend à confirmer la nécessité de repenser en profondeur les solutions aux problèmes de sécurité alimentaire. Il semble de plus en plus évident qu'il ne suffit pas de travailler en aval et de façon compartimentée, en mettant en place des dispositifs pour contrôler les risques sanitaires associés à la vache folle, à la tremblante du mouton, à la grippe aviaire ou aux OGM ; ou encore en procurant aux personnes démunies des aliments récupérés dans les excédents (parfois périmés) du système agroalimentaire.

Les avenues qui apparaissent les plus prometteuses sont celles qui comprennent les problèmes de sécurité alimentaire comme des conséquences inhérentes au système agroalimentaire prédominant. Parmi elles, l'agriculture soutenue par la communauté constitue une intéressante alternative citoyenne. Mais d'autres expériences doivent être développées. Elles devraient, idéalement, permettre autant la revalorisation du métier d'agriculteur que l'accès pour tous à des aliments sains et nutritifs, produits de façon respectueuse de l'environnement, et également du développement social durable des communautés locales. Par exemple, plusieurs informateurs de la recherche ont envisagé des expériences d'intégration sociale de personnes exclues, par le travail sur des fermes, dans une optique d'apprentissage professionnel et de soutien à l'agriculteur en déficit de main-d'œuvre, et non seulement pour leur faciliter l'accès à de bons aliments frais.

Les principaux obstacles à ce genre de projets se situent peut-être dans les représentations de certains acteurs, c'est-à-dire dans leurs difficultés à se projeter dans un modèle autre, davantage écologique et durable, de système agroalimentaire. Le premier pas à franchir, pour les communautés locales où l'agriculture est une activité importante, est de reconnaître l'urgence de réagir à la situation des grands écosystèmes et l'interconnexion profonde des problèmes environnementaux, économiques et sociaux. Ce sont les prémices pour arriver à garantir la sécurité alimentaire de tous.

³ Céline POISSANT, et Marie-Andrée DEVYNCK. (À paraître) *Agriculture écologique et développement social durable dans Lanaudière*, Joliette, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2005.

Quand la terre ne tourne pas rond

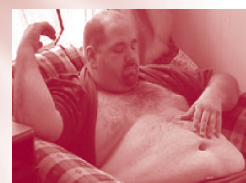
2009
Lanaudière

Par Denise Sicard, ACEF Lanaudière,
membre du comité agroalimentaire
de l'Union des consommateurs

Il est impossible d'aborder le concept de sécurité alimentaire, et ses diverses facettes, sans s'attarder à ce paysage agroalimentaire en profonde mutation et au rôle des consommateurs et consommatrices dans ce système.

Depuis l'an dernier, plusieurs événements ont retenu l'attention. La Commission parlementaire de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec a tenu ses travaux sur la sécurité alimentaire (centrés surtout sur l'innocuité). Le gouvernement fédéral a freiné l'adoption de normes obligatoires d'étiquetage des OGM au sein de l'organisme de réglementation Codex Alimentarius. La malbouffe, avec notamment les gras trans, fait presse et perce les remparts du gouvernement qui adopte une politique les bannissant des produits transformés. Les catastrophes alimentaires telle la grippe aviaire continuent d'inquiéter les consommateurs et consommatrices d'ici et d'ailleurs. Le projet de loi 37, dit « réglementation intelligente », qui vise à donner plus de pouvoir à l'Agence canadienne d'inspection des aliments inquiète. En effet, les critiques affirment que ce projet de loi du gouvernement fédéral soumettrait notre agriculture aux impératifs des entreprises multinationales et risquerait de paralyser notre capacité à protéger notre système agroalimentaire... Le sujet est au cœur des préoccupations.

Parallèlement, la production alimentaire mondiale est actuellement suffisante pour nourrir six milliards d'êtres humains. Dans les pays riches, on développe un engouement pour les produits de niche et l'agrotourisme. Les technologies et biotechnologies sont de plus en plus sophistiquées. Mais les nouveaux modes de production intensive et scientifique mènent à de profondes altérations dans nos façons d'occuper le territoire, de produire, d'échanger, de vendre, de transformer et de consommer les aliments. Et, ici comme ailleurs, plusieurs citoyens et citoyennes ne mangent toujours pas convenablement.



Nous faisons face à un constat : malgré le fait que chaque être humain ait un besoin fondamental de nourriture pour survivre, aucun droit ne lui est reconnu à ce sujet. Le système, géré par une industrie de plus en plus puissante, laisse les acteurs de la société avec peu d'outils pour s'assurer du respect des citoyens à cet égard. Pour toutes ces raisons, l'Union des consommateurs juge qu'il est prioritaire de reconnaître des droits fondamentaux aux consommateurs et consommatrices du monde, afin de protéger leur vie et leur bien-être. C'est pourquoi l'organisation provinciale, qui regroupe plusieurs ACEF, a élaboré une chartre sur les droits alimentaires qu'elle soumet à la société civile.

REGARD

sur la santé publique lanaudaise

La voici :

CHARTRE

Se nourrir est un besoin fondamental de toute population. L'alimentation devient donc un élément qui doit être protégé tant sur le plan collectif qu'individuel.

L'Union des consommateurs propose que les droits des consommateurs en matière alimentaire fassent l'objet d'une charte dont l'ensemble de la société pourra faire la promotion.

LES DROITS FONDAMENTAUX DANS LE SECTEUR ALIMENTAIRE

Collectivement, les populations doivent :

- bénéficier de l'application concrète des principes internationalement reconnus et adoptés, soit :
 - de développement durable,
 - de précaution,
 - de respect de la biodiversité ;
- jouir d'un accès aux ressources productives ;
- pouvoir participer aux décisions concernant les politiques publiques, la recherche, la transformation et la mise en marché de produits alimentaires et de leurs dérivés.

Individuellement, toute personne a droit à :

- une alimentation suffisante, équilibrée et de qualité à un prix équitable ;
- l'information lui permettant de faire des choix éclairés, particulièrement en ce qui concerne les modes de production et de transformation des produits ;
- un pouvoir d'achat lui permettant de se nourrir adéquatement.

En cas de catastrophe ou de force majeure, toute personne ou collectivité a droit à :

- un soutien d'urgence dans son milieu.

Les personnes qui sont d'accord avec ces énoncés de principe sont invitées à adopter la charte dans leurs organisations et à en informer l'ACEF Lanaudière. Avec leurs alliés, l'ACEF Lanaudière et l'Union des consommateurs entendent utiliser ce nouvel outil pour continuer à intervenir énergiquement dans les débats sur l'alimentation. L'invitation est lancée.⁴

Vers une concertation régionale sur la sécurité alimentaire



Table des partenaires
du développement social
de Lanaudière

Par Céline Poissant, DSPE de Lanaudière et Chantal Lalonde, coordonnatrice de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière

La DSPE de Lanaudière et la Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL) travaillent conjointement, depuis peu, à amorcer une démarche de réflexion et de concertation intersectorielle régionale sur la sécurité alimentaire.

Cette nouvelle collaboration entre les deux partenaires se situe dans une perspective élargie de la sécurité alimentaire et se rapproche de celle proposée par le bureau européen de l'OMS, selon laquelle :

« Chacun a, à tout moment, les moyens tant physiques qu'économiques d'accéder à une alimentation suffisante pour mener une vie active et saine; les aliments sont produits et distribués d'une manière respectueuse des processus naturels et, par conséquent, durable; la consommation et la production d'aliments reposent sur des valeurs sociales qui sont à la fois justes, équitables et morales; l'aptitude de chacun à acquérir des aliments est garantie; les aliments proprement dits sont satisfaisants sur le plan nutritionnel et acceptables sur les plans personnel et culturel; les aliments sont obtenus d'une manière qui respecte la dignité humaine. »⁵

Cette perspective rejoint les réflexions qui se développent de plus en plus dans le milieu de la santé publique. On est arrivé au constat qu'il faut s'attaquer aux causes structurelles de l'insécurité alimentaire et non seulement chercher à assurer l'accès des personnes démunies aux aliments. Il apparaît même pertinent d'aborder globalement un ensemble de problèmes liés à l'alimentation qui touchent l'ensemble de la population et qui sont associés au système agroalimentaire. Dans une optique de développement social et de développement durable, il faut se poser collectivement des questions sur les modes de production, de distribution et de transformation des aliments qui peuvent entraîner des problèmes de santé (obésité, diabète, maladies cardiovasculaires, etc.), des risques sanitaires (maladie de la vache folle, grippe aviaire, etc.) ou l'insécurité alimentaire d'une partie de la population.

La DSPE et la TPDSL souhaitent donc concerter l'ensemble des acteurs de l'alimentation pour trouver des solutions locales et régionales aux différents problèmes de sécurité alimentaire. Concrètement, les deux partenaires envisagent la réalisation d'une étude évaluative en vue de mieux connaître les positions officielles et les engagements (réalisés et prévus), en cette matière, des diverses organisations régionales concernées ; l'organisation d'un forum régional sur cette problématique ; ainsi que l'élaboration d'un plan d'action régional. Peut-être envisagera-t-on dans Lanaudière, comme il en est question dans la région de Montréal-Centre⁶, la possibilité de mettre sur pied un Conseil de politique alimentaire, c'est-à-dire une structure consultative permanente mandatée pour se pencher sur les différents enjeux de l'alimentation ?

⁴ Pour plus d'informations sur les principes qui ont guidé l'élaboration du contenu de la charte, contacter l'ACEF Lanaudière, au (450) 756-1333.

⁵ Équiterre, *La sécurité alimentaire au Québec. Par un développement intégré, durable et légitime de l'agroalimentaire. Mémoire soumis à la Commission de l'agriculture des pêcheries et l'alimentation du Québec*, Montréal, 2004, p. 13-14.

⁶ Direction de santé publique de Montréal Centre. « Vers un Conseil de politique alimentaire à Montréal », dans *Des gestes plus grands que la panse*, Montréal, Dossier 10, novembre 2004.

Ce bulletin trimestriel est publié par la Direction de santé publique et d'évaluation (DSPE) de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Lanaudière.

Coordination : Céline Poissant

Comité de lecture : Élisabeth Cadieux, Marie-Josée Charbonneau,
Monique Ducharme, Christine Garand, André Guillemette,
Louise Lemire, Geneviève Marquis, Lise Ouellet.

Comité d'édition : Sylvie Fournier, André Guillemette, Gabriel Hakizimana
Ginette Lampron, Pascale Lamy, Laurent Marcoux, Pierre Robillard.

Mise en pages : Jacinthe Bélisle et Suzanne Racicot

Les textes publiés dans ce bulletin peuvent être reproduits sans autorisation si la source est mentionnée. Les personnes désirant obtenir tout renseignement additionnel peuvent communiquer avec Pascale Lamy au (450) 759-1157, poste 4437 ou à l'adresse électronique suivante : pascale_lamy@ssss.gouv.qc.ca